

Royaume du Maroc



**Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville**

Enjeux urbains et Politique de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville






Contexte général

POLITIQUE DE LA VILLE

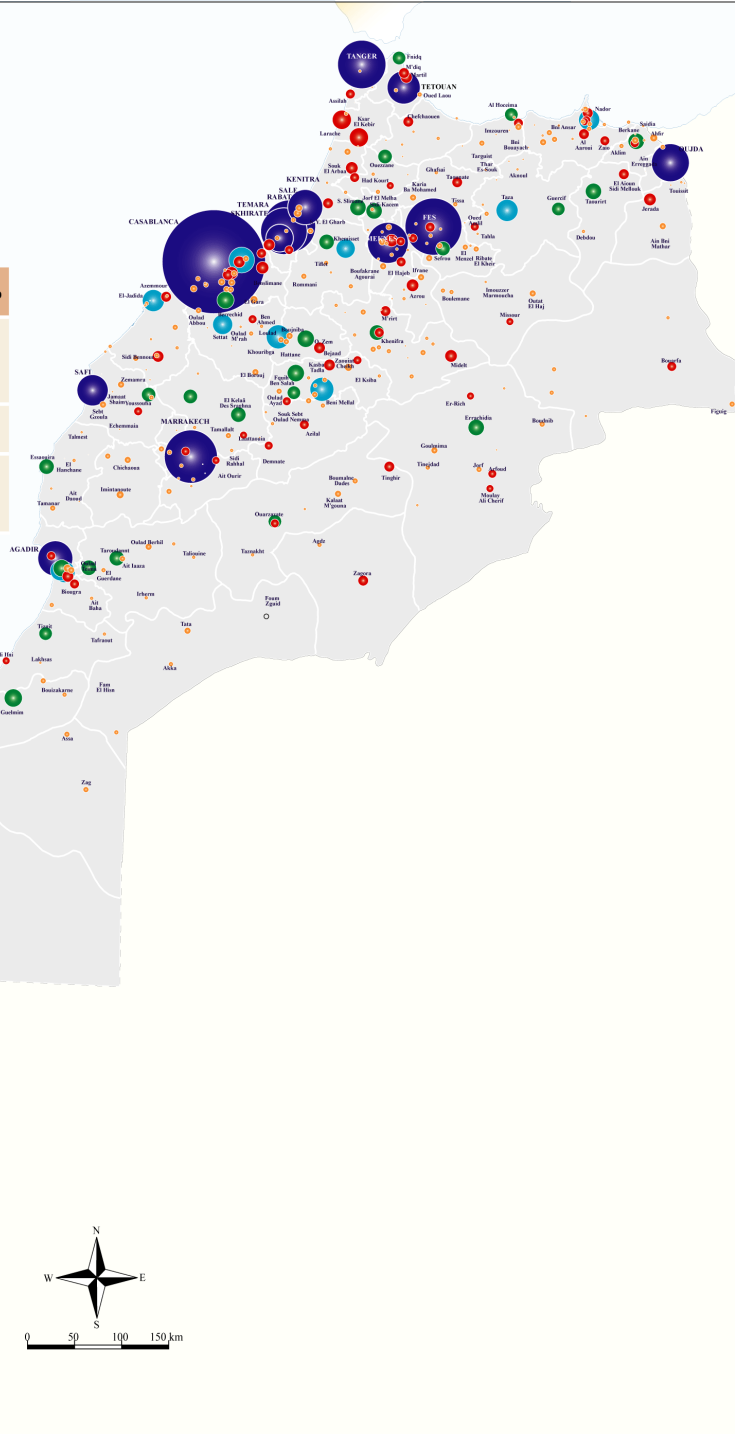
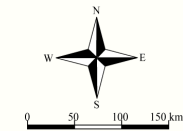
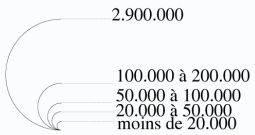
Typologie des villes au Maroc

Source de données : Haut Commissariat au Plan,
Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2004

Catégories des villes

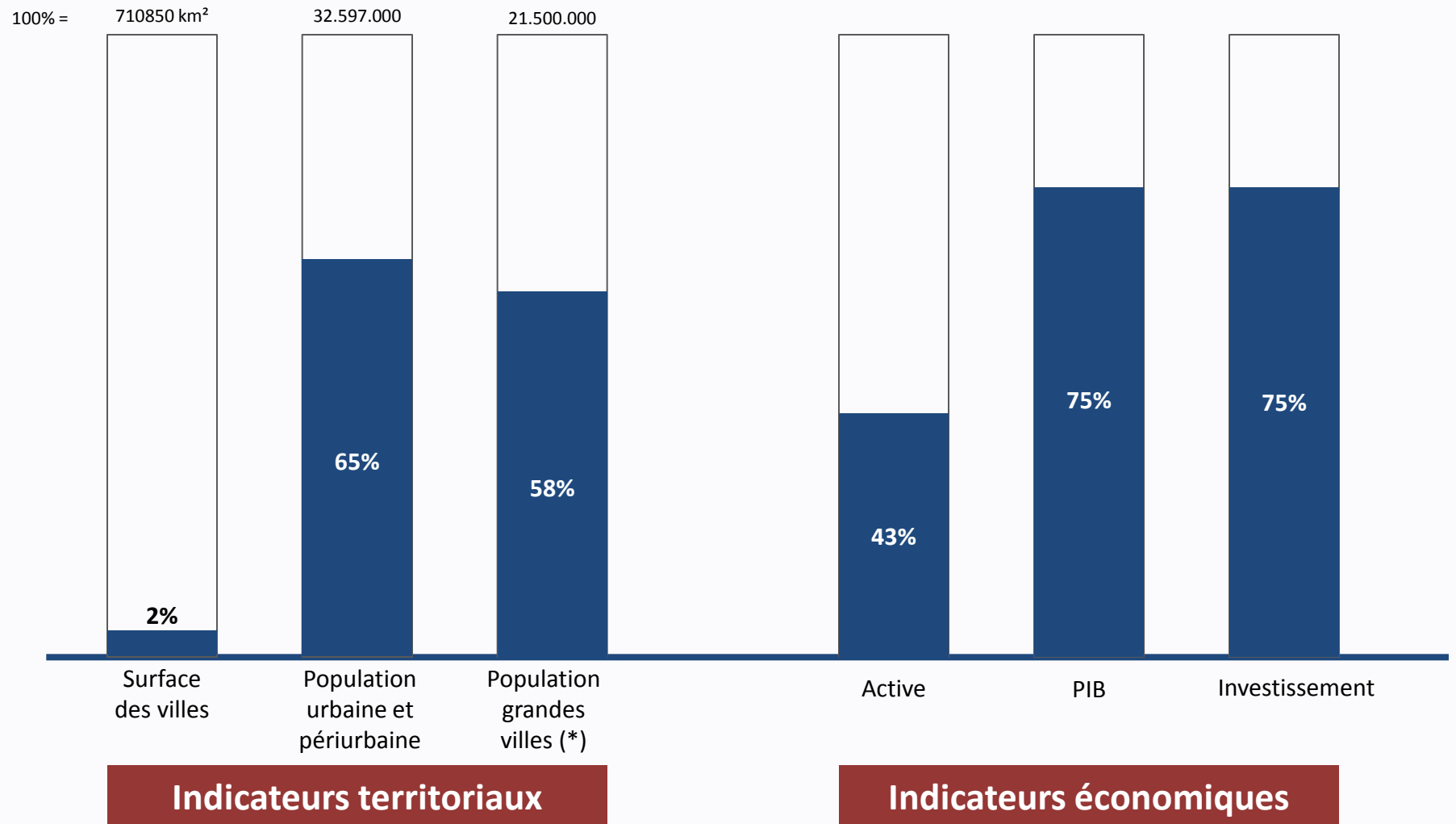
Catégorie	Population	Nombre de villes	En %
Grandes villes	 plus de 200.000 habitants	13	4
	 de 100.000 à 200.000 habitants	13	4
Villes moyennes	 de 50.000 à 100.000 habitants	28	8
Petites villes	 de 20.000 à 50.000 habitants	62	17
	 moins de 20.000 habitants	240	67

Taille de la population en 2004



E LA VILLE

Poids des Villes



(*) : Agglomérations urbaines de Casablanca, Rabat-Salé-Témara, Tanger, Marrakech, Fès, Agadir, Oujda, Kénitra, Méknès et Tétouan

Des déficits multiples

Organisation spatiale éclatée et économie fragile

Fragilité socio-économique

- Déséquilibre entre la croissance urbaine et le développement des bases économiques des villes
- Expansion de l'économie informelle et extension de la sphère de la pauvreté en milieu urbain
- Transformation des valeurs et des liens sociaux

Etalement et fragmentation

- Éclatement de l'unité urbaine (exclusion sociale et distanciation socio-spatiale)
- Rapports centre-périphérie déséquilibrés accentuant les disparités et les dysfonctionnements
- Déficit en infrastructures urbaines, en équipements urbains de base et en services publics;
- Nouvelle vague de l'habitat non réglementaire

Outils inadaptés

- Inadéquation des outils d'urbanisme au rythme de la croissance urbaine et au contexte social ;
- Incapacité du mode de gestion urbaine en vigueur à répondre à la demande croissante en matière de logements, d'équipements à usage collectif et de terrains équipés
- Crise de la gouvernance urbaine et prévalence des approches sectorielles

Principaux enseignements

Les acquis

- ▶ Plusieurs réflexions menées ;
- ▶ Plusieurs initiatives locales entreprises;
- ▶ Démarche de concertation engagée;
- ▶ Dimension sociale intégrée;
- ▶ Dispositif de conventionnement adopté;
- ▶ Projets opérationnalisés;
- ▶ Démarches et cadre institutionnel adaptés à l'impact du projet;
- ▶ Mise en œuvre de nouveaux outils de financement;
- ▶ Intercommunalité adoptée pour de nombreux projets;
- ▶ Planification intégrée adoptée;
- ▶ Ingénierie technique et sociale développée.

Les limites

- ▶ Prédominance de la logique de rattrapage et de la réparation urbaine;
- ▶ Faible convergence des interventions sectorielles;
- ▶ Faible capitalisation sur les réflexions et pratiques menées ;
- ▶ Portage institutionnel insuffisant;
- ▶ Ressources financières limitées comparativement aux déficits;
- ▶ Fondements juridiques absents pour la définition des rôles, la mise en œuvre et le suivi des programmes;
- ▶ Intégration limitée de la dimension sociale;
- ▶ Manque de suivi du dispositif de la contractualisation.

Besoin d'asseoir une nouvelle politique publique volontariste dédiée

Champ

Action globale sur la ville

Fondements

Réparation et rattrapage
Développement économique
Développement durable

Pré-requis

Inter ministérialité
Cadre juridique
Sources de financement
Suivi et évaluation

Politique de la Ville : Objectifs généraux

C'est une politique interministérielle, intégrée, multi-partenariale, contractuelle et participative qui vise à promouvoir des villes solidaires, inclusive, productives et durables.

Politique de la Ville : Objectifs généraux

La Politique de la Ville a pour objectif d'initier et de construire, avec les acteurs de de la gouvernance locale, une vision et des projets intégrés de développement à la bonne échelle. (Ville, secteurs urbains, quartiers)

Avec pour ultime finalité l'amélioration du cadre de vie du citoyen.

Elle consiste à asseoir une gouvernance intégrée des projets urbains impliquant l'Etat et les collectivités locales, en partenariat avec le secteur privé et la société civile, dans un cadre conventionnel et dans le respect des attributions de chaque partie.

Politique de la Ville - Définition

Elle vise notamment :

- L'amélioration du cadre de vie des zones urbaines qui connaissent un déficit en logement, en équipements et un faible taux de desserte en services urbains ;
- La revitalisation des centres urbains en perte de compétitivité.
- Le renforcement du rôle des villes en tant que pôle de développement, créateur de richesses et d'emplois pour le plus grand nombre;
- La promotion de villes durables.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville

Quels domaines d'intervention pour la Politique de la Ville ?

POLITIQUE DE LA VILLE

Domaines d'interventions

Planification stratégique aux niveaux national et régional

Action sur l'armature urbaine. Volet urbain du SNAT
Schéma Régionaux d'Aménagement du Territoire
Schéma d'Organisation Fonctionnelle et d'Aménagement

Politique de la ville
Niveaux agglomération, ville et secteur urbain

Projet d'Agglomération - Projet de ville

Projet de développement stratégique de l'agglomération
Projet participatif et partenarial
Projet urbain structurant

Déclinaison

Plans Communaux de Développement PCD
Plans Intercommunaux de Développement
Schéma Directeur d'Aménagement Urbain SDAU
Plans d'Aménagement PA

Projet de secteur intégré

Projet de développement intégré de secteur
Projet participatif et partenarial
Projet urbain

Echelles de la Politique de la Ville

Niveau régional : Planification stratégique

- ▶ Rééquilibrage de l'armature urbaine
- ▶ Rehaussement de l'attractivité des villes
- ▶ Incitation à la compétitivité des villes
- ▶ Renforcement des vocations des villes

Politique de la ville

Projet d'Agglomération
Projet de Ville

- ▶ Stratégie de développement des villes
- ▶ Projet structurant, projet de développement
- ▶ Mise à niveau des villes
- ▶ Développement équilibré des différentes composantes de la ville
- ▶ Mise en place de projets de villes

Projet secteur intégré

- ▶ Centralités
- ▶ Zones périphériques
- ▶ Quartiers en perte d'attractivité
- ▶ Tissus anciens dégradés
- ▶ Zones à forte pression
- ▶ Quartiers sous équipés
- ▶ Quartiers en vétusté
- ▶ Quartiers en mutation
- ▶ Zones d'activités dégradées

Echelles de mise en œuvre

Le projet d'agglomération: vision globale qui doit articuler les trois dimensions inclusives, productives et durable des villes; grands projets urbain à vocation multiple, projets de mise en cohérence de développement urbain;

Le projet de ville: les projets de renouvellement, réhabilitation, les projets de développement, les projets d'équipement et de services urbains.

Le projet zone intégrée: Améliorer le cadre de vie et résorber les déficits des zones en difficulté, par des projets intégrés qui combinent notamment les 5 priorités du Gouvernement

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville

Etapes de construction de la politique de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE

Référentiel Nationale de la Politique de la Ville

- ➔
 - Concertation Interministérielle;
 - Concertations avec les instances constitutionnelles
 - Concertations régionales
 - Concertations avec les ONGO
- ➔ Objectif: valider et enrichir la plate forme P.V et dégager les principes d'un référentiel contextualisé de la P.V
 - Elaboration de l'esquisse d'un référentiel local et
- ➔ thématique de la P.V
 - Consolidation des référentiels locaux et construction
- ➔ d'un tronc commun national
 - Organisation des premières assises nationales de la P.V en Juin 2012 et validation du Référentiel National P.V.

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE

Expérimentation Sites Pilotes 2012

- ➔ Entamer une démarche pragmatique et une construction progressive qui capitalise les bonnes pratiques existantes tout en lançant de nouvelles génération de projets de villes et de conventions de mise en œuvre:
- ➔ Identifier les villes qui disposent déjà d'un projet de ville ou d'un document similaire (PCD ou autres documents de planification);
- ➔ Elaborer les premières esquisses des contrats de ville pour les sites retenus;
- ➔ Expérimenter la nouvelle approche dans les sites retenus en agissant sur les trois échelles et leur articulation :
 - L'agglomération
 - La ville
 - Le secteur de projet

Royaume du Maroc



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme
et de la Politique de la ville

POLITIQUE DE LA VILLE